

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE - MAIRIE ESSERT (1)
AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21900039500059

POSTE COMPTABLE : Serv gestion comptable Belfort 1

M 14

Compte administratif
voté par nature

BUDGET : Budget Communal (3)

ANNEE 2021

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	16
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	18
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	19
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	21

IV - Annexes (6)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	22
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	26
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	28
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	29
A4 - Etat des provisions	Sans Objet
A5 - Etalement des provisions	Sans Objet
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	30
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	31
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	Sans Objet
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	Sans Objet
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	Sans Objet
A7.4.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
A7.4.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	33
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	34
A10.3 - Opérations liées aux cessions	35
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	Sans Objet
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	Sans Objet
A11 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	36
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	Sans Objet
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	37
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	38

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet
C - Autres éléments d'informations	
C1.1 - Etat du personnel	39
C1.2 - Actions de formation des élus	42
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	Sans Objet
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	Sans Objet
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	43
D2 - Arrêté et signatures	44

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « Informations générales » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.


Code INSEE 90039	MAIRIE ESSERT Budget Communal	CA 2021
----------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0	0	0	0

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0 %	
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0 %	
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0 %	

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

POUR MEMOIRE⁽¹⁾

- I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
 - au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE	A1

EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES	RECETTES
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 2 329 120,38	G 2 678 319,10
	Section d'investissement	B 287 745,00	H 392 767,17

		+	+
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 817 064,43 (si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 50 791,18 (si excédent)

		=	=
TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	2 616 865,38	= G+H+I+J 3 938 941,88

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00
	Section d'investissement	F 8 088,53	L 0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F 8 088,53	= K+L 0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E 2 329 120,38	= G+I+K 3 495 383,53
	Section d'investissement	= B+D+F 295 833,53	= H+J+L 443 558,35
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F 2 624 953,91	= G+H+I+J+K+L 3 938 941,88

DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		E 0,00	K 0,00
011	Charges à caractère général	0,00	
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00	
014	Atténuations de produits	0,00	
65	Autres charges de gestion courante	0,00	
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	
66	Charges financières	0,00	
67	Charges exceptionnelles	0,00	
70	Produits services, domaine et ventes div		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
74	Dotations et participations		0,00
75	Autres produits de gestion courante		0,00
013	Atténuations de charges		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits exceptionnels		0,00
TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		F 8 088,53	L 0,00
010	Stocks (4)	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	8 088,53	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	650 190,00	586 736,69	0,00	0,00	63 453,31
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 425 000,00	1 335 365,54	0,00	0,00	89 634,46
014	Atténuations de produits	10 450,00	10 443,00	0,00	0,00	7,00
65	Autres charges de gestion courante	206 510,00	159 020,84	0,00	0,00	47 489,16
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		2 292 150,00	2 091 566,07	0,00	0,00	200 583,93
66	Charges financières	63 200,00	60 554,31	0,00	0,00	2 645,69
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	11 315,82	0,00			11 315,82
022	Dépenses imprévues	0,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		2 366 665,82	2 152 120,38	0,00	0,00	214 545,44
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	454 369,01	177 000,00			277 369,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		454 369,01	177 000,00			277 369,01
TOTAL		2 821 034,83	2 329 120,38	0,00	0,00	491 914,45
Pour information		(3) 0,00				
D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1						

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	28 989,83	0,00	0,00	1 010,17
70	Produits services, domaine et ventes div	185 700,00	263 598,67	0,00	0,00	-77 898,67
73	Impôts et taxes	1 752 240,00	1 789 770,48	14 860,00	0,00	-52 390,48
74	Dotations et participations	449 851,00	565 386,61	0,00	0,00	-115 535,61
75	Autres produits de gestion courante	13 010,00	14 912,36	0,00	0,00	-1 902,36
Total des recettes de gestion courante		2 430 801,00	2 662 657,95	14 860,00	0,00	-246 716,95
76	Produits financiers	0,00	3,04	0,00	0,00	-3,04
77	Produits exceptionnels	2 000,00	798,11	0,00	0,00	1 201,89
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 432 801,00	2 663 459,10	14 860,00	0,00	-245 518,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	192 369,01	0,00			192 369,01
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		192 369,01	0,00			192 369,01
TOTAL		2 625 170,01	2 663 459,10	14 860,00	0,00	-53 149,09
Pour information		(3) 817 064,43				
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	16 935,00	14 444,20	0,00	2 490,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	172 455,00	24 676,37	8 088,53	139 690,10
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	189 390,00	39 120,57	8 088,53	142 180,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-16 500,00	18 800,00	0,00	-35 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 421 865,42	229 824,43	0,00	2 192 040,99
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	2 405 365,42	248 624,43	0,00	2 156 740,99
45...	Total des opé. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	2 594 755,42	287 745,00	8 088,53	2 298 921,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	0,00	0,00		0,00
	TOTAL	2 594 755,42	287 745,00	8 088,53	2 298 921,89
	Pour information	(2) 0,00			
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 500,00	2 300,00	0,00	10 200,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	2 351 612,42	16 500,04	0,00	2 335 112,38
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 364 112,42	18 800,04	0,00	2 345 312,38
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	165 000,00	196 967,13	0,00	-31 967,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
	Total des recettes financières	185 000,00	196 967,13	0,00	-11 967,13
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	2 549 112,42	215 767,17	0,00	2 333 345,25
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1)	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	85 000,00	177 000,00		-92 000,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	85 000,00	177 000,00		-92 000,00
	TOTAL	2 634 112,42	392 767,17	0,00	2 241 345,25

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
	Pour information	(2) 50 791,18			
	R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	586 736,69		586 736,69
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 335 365,54		1 335 365,54
014	Atténuations de produits	10 443,00		10 443,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	159 020,84		159 020,84
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	60 554,31	177 000,00	237 554,31
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	2 152 120,38	177 000,00	2 329 120,38
	Pour information			0,00
	D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1			0,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	18 800,00	0,00	18 800,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	229 824,43	0,00	229 824,43
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	14 444,20	0,00	14 444,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	24 676,37	0,00	24 676,37
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
	Dépenses d'investissement – Total	287 745,00	0,00	287 745,00
	Pour information			0,00
	D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1			0,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	28 989,83		28 989,83
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	263 598,67		263 598,67
71	<i>Production stockée (ou déstockage)</i>		0,00	0,00
72	<i>Production immobilisée</i>		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	1 804 630,48		1 804 630,48
74	Dotations et participations	565 386,61		565 386,61
75	Autres produits de gestion courante	14 912,36	0,00	14 912,36
76	Produits financiers	3,04	0,00	3,04
77	Produits exceptionnels	798,11	0,00	798,11
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	<i>Transferts de charges</i>		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 678 319,10	0,00	2 678 319,10
Pour information				817 064,43
R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1				

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	196 967,13	0,00	196 967,13
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	2 300,00	0,00	2 300,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (4)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	16 500,04	177 000,00	193 500,04
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	<i>Neutral. et régul. d'opérations</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)</i>		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (4)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (4)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		215 767,17	177 000,00	392 767,17
Pour information				50 791,18
R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1				

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES	A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	650 190,00	586 736,69	0,00	0,00	63 453,31
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	75 000,00	79 078,51	0,00	0,00	-4 078,51
60611	Eau et assainissement	9 300,00	7 348,81	0,00	0,00	1 951,19
60612	Energie - Electricité	101 900,00	116 269,97	0,00	0,00	-14 369,97
60613	Chauffage urbain	0,00	3 992,68	0,00	0,00	-3 992,68
60621	Combustibles	5 500,00	16,00	0,00	0,00	5 484,00
60622	Carburants	4 900,00	3 726,85	0,00	0,00	1 173,15
60623	Alimentation	5 800,00	6 164,05	0,00	0,00	-364,05
60624	Produits de traitement	1 550,00	1 402,98	0,00	0,00	147,02
60628	Autres fournitures non stockées	2 300,00	746,44	0,00	0,00	1 553,56
60631	Fournitures d'entretien	11 000,00	14 308,24	0,00	0,00	-3 308,24
60632	Fournitures de petit équipement	31 500,00	29 125,85	0,00	0,00	2 374,15
60633	Fournitures de voirie	1 700,00	2 777,00	0,00	0,00	-1 077,00
60636	Vêtements de travail	1 720,00	133,95	0,00	0,00	1 586,05
6064	Fournitures administratives	7 500,00	7 469,83	0,00	0,00	30,17
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	6 000,00	3 601,22	0,00	0,00	2 398,78
6067	Fournitures scolaires	13 400,00	15 672,08	0,00	0,00	-2 272,08
6068	Autres matières et fournitures	16 300,00	4 025,91	0,00	0,00	12 274,09
611	Contrats de prestations de services	40 200,00	23 676,09	0,00	0,00	16 523,91
6122	Crédit-bail mobilier	13 900,00	19 206,80	0,00	0,00	-5 306,80
6135	Locations mobilières	1 450,00	8 348,89	0,00	0,00	-6 898,89
614	Charges locatives et de copropriété	1 000,00	180,92	0,00	0,00	819,08
61521	Entretien terrains	15 200,00	16 446,20	0,00	0,00	-1 246,20
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	9 360,00	4 075,91	0,00	0,00	5 284,09
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 800,00	0,00	0,00	0,00	2 800,00
615231	Entretien, réparations voiries	40 000,00	19 746,00	0,00	0,00	20 254,00
615232	Entretien, réparations réseaux	9 500,00	6 441,94	0,00	0,00	3 058,06
61524	Entretien bois et forêts	5 400,00	348,58	0,00	0,00	5 051,42
61551	Entretien matériel roulant	8 000,00	946,39	0,00	0,00	7 053,61
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 540,00	4 349,78	0,00	0,00	-1 809,78
6156	Maintenance	54 640,00	36 003,39	0,00	0,00	18 636,61
6161	Multirisques	18 240,00	10 519,55	0,00	0,00	7 720,45
617	Etudes et recherches	0,00	6 928,58	0,00	0,00	-6 928,58
6182	Documentation générale et technique	1 980,00	1 174,60	0,00	0,00	805,40
6184	Versements à des organismes de formation	2 660,00	7 489,50	0,00	0,00	-4 829,50
6188	Autres frais divers	26 410,00	12 063,12	0,00	0,00	14 346,88
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	120,00	0,00	0,00	0,00	120,00
6226	Honoraires	10 870,00	14 421,06	0,00	0,00	-3 551,06
6227	Frais d'actes et de contentieux	6 000,00	2 806,22	0,00	0,00	3 193,78
6231	Annonces et insertions	4 000,00	5 359,20	0,00	0,00	-1 359,20
6232	Fêtes et cérémonies	8 050,00	3 691,27	0,00	0,00	4 358,73
6236	Catalogues et imprimés	800,00	465,54	0,00	0,00	334,46
6237	Publications	10 000,00	7 215,60	0,00	0,00	2 784,40
6238	Divers	500,00	1 364,40	0,00	0,00	-864,40
6247	Transports collectifs	9 160,00	5 205,38	0,00	0,00	3 954,62
6251	Voyages et déplacements	550,00	0,00	0,00	0,00	550,00
6256	Missions	600,00	894,31	0,00	0,00	-294,31
6257	Réceptions	1 000,00	60,00	0,00	0,00	940,00
6261	Frais d'affranchissement	8 000,00	5 396,16	0,00	0,00	2 603,84
6262	Frais de télécommunications	5 590,00	17 687,56	0,00	0,00	-12 097,56
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	64,80	0,00	0,00	935,20
6281	Concours divers (cotisations)	4 300,00	9 098,08	0,00	0,00	-4 798,08
6282	Frais de gardiennage (églises, forêts, .	1 190,00	5 897,98	0,00	0,00	-4 707,98
6283	Frais de nettoyage des locaux	3 050,00	5 075,48	0,00	0,00	-2 025,48
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	0,00	13 224,00	0,00	0,00	-13 224,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	4 400,00	4 200,00	0,00	0,00	200,00
6288	Autres services extérieurs	10 010,00	5 718,05	0,00	0,00	4 291,95
63512	Taxes foncières	7 000,00	4 772,00	0,00	0,00	2 228,00
6358	Autres droits	350,00	312,99	0,00	0,00	37,01
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	1 425 000,00	1 335 365,54	0,00	0,00	89 634,46
6218	Autre personnel extérieur	1 640,00	0,00	0,00	0,00	1 640,00
6331	Versement mobilité	14 555,00	13 537,56	0,00	0,00	1 017,44
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	4 285,00	3 825,69	0,00	0,00	459,31
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	25 020,00	21 982,69	0,00	0,00	3 037,31
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 595,00	2 310,84	0,00	0,00	284,16
64111	Rémunération principale titulaires	656 925,00	566 983,34	0,00	0,00	89 941,66

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	8 870,00	8 061,81	0,00	0,00	808,19
64131	Rémunérations non tit.	235 895,00	293 663,53	0,00	0,00	-57 768,53
64138	Autres indemnités non tit.	50,00	0,00	0,00	0,00	50,00
64162	Emplois d'avenir	0,00	11 044,78	0,00	0,00	-11 044,78
64168	Autres emplois d'insertion	0,00	5 098,46	0,00	0,00	-5 098,46
6417	Rémunérations des apprentis	26 100,00	20 771,21	0,00	0,00	5 328,79
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	169 190,00	158 839,53	0,00	0,00	10 350,47
6453	Cotisations aux caisses de retraites	191 160,00	156 705,89	0,00	0,00	34 454,11
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	11 410,00	12 249,55	0,00	0,00	-839,55
6455	Cotisations pour assurance du personnel	60 000,00	47 165,93	0,00	0,00	12 834,07
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	1 000,00	420,00	0,00	0,00	580,00
6457	Cotis. sociales liées à l'apprentissage	460,00	374,05	0,00	0,00	85,95
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 345,00	1 813,00	0,00	0,00	532,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	10 000,00	7 702,68	0,00	0,00	2 297,32
6475	Médecine du travail, pharmacie	3 500,00	1 215,00	0,00	0,00	2 285,00
6488	Autres charges	0,00	1 600,00	0,00	0,00	-1 600,00
014	Atténuations de produits	10 450,00	10 443,00	0,00	0,00	7,00
739223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	10 450,00	10 443,00	0,00	0,00	7,00
65	Autres charges de gestion courante	206 510,00	159 020,84	0,00	0,00	47 489,16
6531	Indemnités	78 500,00	65 785,36	0,00	0,00	12 714,64
6532	Frais de mission	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6533	Cotisations de retraite	3 000,00	2 790,94	0,00	0,00	209,06
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	0,00	1 573,79	0,00	0,00	-1 573,79
6535	Formation	1 000,00	664,00	0,00	0,00	336,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	200,00	48,17	0,00	0,00	151,83
6541	Créances admises en non-valeur	200,00	0,00	0,00	0,00	200,00
65548	Autres contributions	45 000,00	25 304,46	0,00	0,00	19 695,54
6558	Autres contributions obligatoires	2 450,00	0,00	0,00	0,00	2 450,00
657341	Subv. fonct. Communes du GFP	12 000,00	12 351,92	0,00	0,00	-351,92
657362	Subv. fonct. CCAS	50 000,00	35 000,00	0,00	0,00	15 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	13 650,00	15 500,00	0,00	0,00	-1 850,00
65888	Autres	10,00	2,20	0,00	0,00	7,80
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)		2 292 150,00	2 091 566,07	0,00	0,00	200 583,93
66	Charges financières (b)	63 200,00	60 554,31	0,00	0,00	2 645,69
66111	Intérêts réglés à l'échéance	53 000,00	60 104,27	0,00	0,00	-7 104,27
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	10 000,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
6688	Autres	200,00	450,04	0,00	0,00	-250,04
67	Charges exceptionnelles (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)	11 315,82	0,00	0,00	0,00	11 315,82
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	11 315,82	0,00	0,00	0,00	11 315,82
022	Dépenses imprévues (e)	0,00				
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e		2 366 665,82	2 152 120,38	0,00	0,00	214 545,44
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00			0,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)	454 369,01	177 000,00			277 369,01
6681	Indemnité rbt anticipé emprunt à risque	177 000,00	0,00			177 000,00
6682	Indemnité de réaménagement d'emprunt	192 369,01	0,00			192 369,01
6688	Autres	0,00	177 000,00			-177 000,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	85 000,00	0,00			85 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		454 369,01	177 000,00			277 369,01
043	Opérat° ordre intérieur de la section (7)	0,00	0,00			0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		454 369,01	177 000,00			277 369,01
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		2 821 034,83	2 329 120,38	0,00	0,00	491 914,45
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00				

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
--------------------------------	------

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (5) Dont 675 et 676.
- (6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES	A2

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	30 000,00	28 989,83	0,00	0,00	1 010,17
6419	Remboursements rémunérations personnel	30 000,00	28 850,83	0,00	0,00	1 149,17
6459	Rembours charges SS et prévoyance	0,00	139,00	0,00	0,00	-139,00
70	Produits services, domaine et ventes div	185 700,00	263 598,67	0,00	0,00	-77 898,67
7018	Autres ventes de produits finis	0,00	1 141,43	0,00	0,00	-1 141,43
7022	Coupes de bois	20 000,00	46 066,68	0,00	0,00	-26 066,68
70311	Concessions cimetières (produit net)	2 000,00	2 566,68	0,00	0,00	-566,68
70323	Redev. occupat° domaine public communal	1 000,00	981,00	0,00	0,00	19,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	150,00	0,00	0,00	-150,00
7062	Redevances services à caractère culturel	3 000,00	19,95	0,00	0,00	2 980,05
7067	Redev. services périscolaires et enseign	140 000,00	192 601,12	0,00	0,00	-52 601,12
7082	Commissions	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
70873	Remb. frais par les C.C.A.S.	16 000,00	17 117,70	0,00	0,00	-1 117,70
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	1 500,00	1 746,97	0,00	0,00	-246,97
70878	Remb. frais par d'autres redevables	1 200,00	1 207,14	0,00	0,00	-7,14
73	Impôts et taxes	1 752 240,00	1 789 770,48	14 860,00	0,00	-52 390,48
73111	Impôts directs locaux	1 593 301,00	1 619 312,00	0,00	0,00	-26 011,00
7318	Autres impôts locaux ou assimilés	0,00	1 742,00	1 045,00	0,00	-2 787,00
73211	Attribution de compensation	74 880,00	65 678,00	13 815,00	0,00	-4 613,00
73221	FNGIR	11 974,00	11 974,00	0,00	0,00	0,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	2 085,00	0,00	0,00	0,00	2 085,00
73224	Fonds départ DMTO pour com de - 5000 hab	0,00	80 821,81	0,00	0,00	-80 821,81
7336	Droits de place	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
7338	Autres taxes	0,00	1 541,63	0,00	0,00	-1 541,63
7351	Taxe consommation finale d'électricité	0,00	8 601,04	0,00	0,00	-8 601,04
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	70 000,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
74	Dotations et participations	449 851,00	565 386,61	0,00	0,00	-115 535,61
7411	Dotation forfaitaire	169 525,00	157 756,00	0,00	0,00	11 769,00
74121	Dotation de solidarité rurale	39 800,00	39 824,00	0,00	0,00	-24,00
744	FCTVA	3 000,00	7 603,97	0,00	0,00	-4 603,97
74718	Autres participations Etat	0,00	11 070,78	0,00	0,00	-11 070,78
7473	Participat° Départements	250,00	229,00	0,00	0,00	21,00
7478	Participat° Autres organismes	200 000,00	273 467,70	0,00	0,00	-73 467,70
74832	Attribution du fonds départemental TP	25 000,00	62 993,16	0,00	0,00	-37 993,16
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	12 276,00	12 176,00	0,00	0,00	100,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	266,00	0,00	0,00	-266,00
75	Autres produits de gestion courante	13 010,00	14 912,36	0,00	0,00	-1 902,36
752	Revenus des immeubles	13 000,00	13 921,74	0,00	0,00	-921,74
7588	Autres produits div. de gestion courante	10,00	990,62	0,00	0,00	-980,62
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013		2 430 801,00	2 662 657,95	14 860,00	0,00	-246 716,95
76	Produits financiers (b)	0,00	3,04	0,00	0,00	-3,04
761	Produits de participations	0,00	3,04	0,00	0,00	-3,04
77	Produits exceptionnels (c)	2 000,00	798,11	0,00	0,00	1 201,89
7714	Recouvrtr créances admises en non valeur	0,00	328,11	0,00	0,00	-328,11
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	2 000,00	470,00	0,00	0,00	1 530,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d		2 432 801,00	2 663 459,10	14 860,00	0,00	-245 518,10
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	192 369,01	0,00			192 369,01
796	Transferts charges financières	192 369,01	0,00			192 369,01
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		192 369,01	0,00			192 369,01
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)		2 625 170,01	2 663 459,10	14 860,00	0,00	-53 149,09
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		817 064,43				

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.
- (2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.
- (4) Dont 776.
- (5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES					B1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	16 935,00	14 444,20	0,00	2 490,80
202	Frais réalisat° documents urbanisme	0,00	8 400,00	0,00	-8 400,00
2031	Frais d'études	0,00	6 044,20	0,00	-6 044,20
2088	Autres immobilisations incorporelles	16 935,00	0,00	0,00	16 935,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	172 455,00	24 676,37	8 088,53	139 690,10
2117	Bois et forêts	2 100,00	2 076,07	5 334,80	-5 310,87
21312	Bâtiments scolaires	10 000,00	0,00	0,00	10 000,00
2151	Réseaux de voirie	80 600,00	0,00	2 753,73	77 846,27
2152	Installations de voirie	5 000,00	9 024,13	0,00	-4 024,13
21538	Autres réseaux	15 200,00	0,00	0,00	15 200,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 100,00	5 016,00	0,00	84,00
2184	Mobilier	1 400,00	1 310,18	0,00	89,82
2188	Autres immobilisations corporelles	53 055,00	7 249,99	0,00	45 805,01
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		189 390,00	39 120,57	8 088,53	142 180,90
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-16 500,00	18 800,00	0,00	-35 300,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	-14 200,00	16 500,00	0,00	-30 700,00
1341	D.E.T.R. non transférable	-2 300,00	2 300,00	0,00	-4 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	2 421 865,42	229 824,43	0,00	2 192 040,99
1641	Emprunts en euros	230 053,00	227 504,43	0,00	2 548,57
166	Refinancement de dette	2 174 612,42	0,00	0,00	2 174 612,42
16818	Emprunts - Autres prêteurs	17 200,00	2 320,00	0,00	14 880,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
Total des dépenses financières		2 405 365,42	248 624,43	0,00	2 156 740,99
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		2 594 755,42	287 745,00	8 088,53	2 298 921,89
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00		0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00		0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		0,00	0,00		0,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		2 594 755,42	287 745,00	8 088,53	2 298 921,89
Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1		0,00			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET					III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES					B2
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	12 500,00	2 300,00	0,00	10 200,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	3 500,00	0,00	0,00	3 500,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	2 300,00	0,00	-2 300,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	2 351 612,42	16 500,04	0,00	2 335 112,38
1641	Emprunts en euros	177 000,00	0,04	0,00	176 999,96
166	Refinancement de dette	2 174 612,42	0,00	0,00	2 174 612,42
16818	Emprunts - Autres prêteurs	0,00	16 500,00	0,00	-16 500,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		2 364 112,42	18 800,04	0,00	2 345 312,38
10	Dotations, fonds divers et réserves	165 000,00	196 967,13	0,00	-31 967,13
10222	FCTVA	140 000,00	144 049,32	0,00	-4 049,32
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	52 917,81	0,00	-27 917,81
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00		0,00	
Total des recettes financières		185 000,00	196 967,13	0,00	-11 967,13
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		2 549 112,42	215 767,17	0,00	2 333 345,25
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	85 000,00	177 000,00		-92 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	177 000,00		-177 000,00
28041642	IC : Bâtiments, installations	10 200,00	0,00		10 200,00
28051	Concessions et droits similaires	2 000,00	0,00		2 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 300,00	0,00		1 300,00
28151	Réseaux de voirie	2 500,00	0,00		2 500,00
28152	Installations de voirie	12 000,00	0,00		12 000,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 200,00	0,00		3 200,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	800,00	0,00		800,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 500,00	0,00		6 500,00
28182	Matériel de transport	8 500,00	0,00		8 500,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	0,00		7 000,00
28184	Mobilier	15 000,00	0,00		15 000,00
28188	Autres immo. corporelles	16 000,00	0,00		16 000,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		85 000,00	177 000,00		-92 000,00
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00		0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		85 000,00	177 000,00		-92 000,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		2 634 112,42	392 767,17	0,00	2 241 345,25
Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1		50 791,18			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					5 825 601,90									
1641 Emprunts en euros (total)					5 825 601,90									
00000252247	CREDIT AGRICOLE	29/01/2015	24/02/2015	24/05/2015	15 000,00	F		1,900	0,000		T	P	O	A-1
07064492	BANQUE POPULAIRE	03/08/2005		05/03/2006	800 000,00	X		3,600	0,000		T	P	O	A-1
07070598	BANQUE POPULAIRE	31/05/2006		08/09/2006	809 000,00	X		3,800	0,000		T	P	O	A-1
20040112	CAISSE EPARGNE BOURGOGNE	10/02/2004		25/04/2005	400 000,00	F		2,950	0,000		T	P	O	A-1
20472302	CREDIT MUTUEL BELFORT OUEST	20/12/2015	20/12/2015	29/02/2016	110 000,00	F		1,520	0,000		T	P	O	A-1
20472303	CREDIT MUTUEL BELFORT OUEST	08/03/2018	31/03/2018	30/06/2018	460 000,00	F		1,100	0,000		T	P	O	A-1
5676147	CE BOURGOGNE F.C.	08/01/2019	05/06/2019	25/09/2019	560 000,00	R		0,950	0,000		T	P	O	A-1
MIN220297EUR	SFIL	27/04/2004		01/08/2004	400 000,00	F		4,700	0,000		T	P	O	A-1
MIN249017EUR	SFIL	30/06/2007		01/02/2008	2 271 601,90	F		4,650	0,000		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					6 700,00									
1681 Autres emprunts (total)					6 700,00									
2017-391	CAISSE ALLOCATIONS FAMILIALES	06/12/2017	02/08/2018	01/09/2019	6 700,00	F		0,000	0,000		A	C	O	A-1
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					5 832 301,90									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		2 956 289,86					323 355,44	104 419,96	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		2 956 289,86					323 355,44	104 419,96	0,00	0,00
00000252247		0,00	A-1	0,00	-1,00	F		1,900	659,75	3,13	0,00	0,00
07064492		0,00	A-1	372 700,97	9,00	X		3,600	34 469,60	14 196,28	0,00	0,00
07070598		0,00	A-1	399 303,05	9,00	X		3,800	34 279,89	15 991,51	0,00	0,00
20040112		0,00	A-1	79 530,17	3,00	F		2,950	23 476,31	1 837,65	0,00	0,00
20472302		0,00	A-1	46 011,88	4,00	F		1,520	11 073,24	804,76	0,00	0,00
20472303		0,00	A-1	352 005,28	11,00	F		1,100	29 234,96	4 073,32	0,00	0,00
5676147		0,00	A-1	472 113,00	12,00	R		0,950	35 405,17	4 760,42	0,00	0,00
MIN220297EUR		0,00	A-1	72 625,51	2,00	F		4,700	26 756,52	4 203,96	0,00	0,00
MIN249017EUR		0,00	A-1	1 162 000,00	16,00	F		4,650	128 000,00	58 548,93	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		4 690,00					670,00	0,00	0,00	0,00

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		4 690,00					670,00	0,00	0,00	0,00
2017-391		0,00	A-1	4 690,00	7,00	F		0,000	670,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		2 960 979,86					324 025,44	104 419,96	0,00	0,00

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure						
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	10	0	0	0	0
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	2 960 979,86	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	A2.9

A2.9 – AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		247 253,00	I 229 824,43
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		247 253,00	229 824,43
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	230 053,00	227 504,43
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	17 200,00	2 320,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		0,00	0,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	229 824,43	8 088,53	0,00	237 912,96

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		270 000,00	III 196 967,13
Ressources propres externes de l'année (a)		165 000,00	196 967,13
10222	FCTVA	140 000,00	144 049,32
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	25 000,00	52 917,81
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (2)		105 000,00	0,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28041642	IC : Bâtiments, installations	10 200,00	0,00
28051	Concessions et droits similaires	2 000,00	0,00
28135	Installations générales, agencements, ..	1 300,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	2 500,00	0,00
28152	Installations de voirie	12 000,00	0,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	3 200,00	0,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	800,00	0,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	6 500,00	0,00
28182	Matériel de transport	8 500,00	0,00
28183	Matériel de bureau et informatique	7 000,00	0,00
28184	Mobilier	15 000,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	16 000,00	0,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	196 967,13	0,00	50 791,18	0,00	247 758,31

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II	237 912,96
Ressources propres disponibles	IV	247 758,31
Solde	V = IV – II (3)	9 845,35

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

- (1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.
- (2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (3) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES	A10.1

A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
		0,00	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit				
		0,00	0,00	0
Mise à disposition				
		0,00	0,00	0
Affectation				
		0,00	0,00	0
Mises en concession ou affermage				
		0,00	0,00	0
Divers				
		0,00	0,00	0
TOTAL GENERAL		0,00	0,00	

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES	A10.2

A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à disposition							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Affectation							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mises en concession ou affermage							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Mise à la réforme							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
Divers							
		0,00	0	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	A10.3

A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	20 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL	B1.3

B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B1.7

**B1.7 – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS
(Article L. 2313-1 du CGCT)**

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit privé <u>Associations</u> <u>Entreprises</u> <u>Personnes physiques</u> <u>Autres</u>		
Personnes de droit public <u>Etat</u> <u>Régions</u> <u>Départements</u> <u>Communes</u> <u>Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC...)</u> <u>Autres</u>		
TOTAL GENERAL	0,00	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif ppal 1° cl	C	4,00	0,00	4,00	4,00	0,00	4,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		8,00	1,00	9,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique ppal 1° cl	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint technique ppal 2° cl	C	3,00	1,00	4,00	3,00	0,00	3,00
Agent de Maîtrise	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent de maîtrise principal	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE SOCIALE (d)		1,00	2,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Agent spéc. ppal 1cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Agent spéc. ppal 2cl écoles mat.	C	0,00	1,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Educateur jeunes enfants 2° classe	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Auxil. puériculture ppal 1° cl.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Puéricultrice de classe normale	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Adjoint d'animation	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint d'animation ppal 1° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint d'animation ppal 2° cl	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		22,00	3,00	25,00	24,00	0,00	24,00

MAIRIE ESSERT - Budget Communal - CA - 2021

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ($0,8 * 6 / 12$).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	C1.1

C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :
 3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	C1.2

C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/N-1 (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
Taxe d'habitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB	4 549 000,00	0,00	30,85	0,00	1 403 366,50	0,00
TFPNB	29 800,00	0,00	26,76	0,00	7 974,48	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	4 578 800,00	0,00			1 411 340,98	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 23
 Nombre de membres présents : 0
 Nombre de suffrages exprimés : 0
 VOTES :
 Pour : 0
 Contre : 0
 Abstentions : 0

Date de convocation : 04/04/2022

Présenté par (1) Le Maire.
 A Essert, le 12/04/2022
 Le Maire

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire.
 A Essert, le 12/04/2022
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

BERREGAD Hafida	
BURGER Alain	
CHERFAOUI Sarah	
CHITRY-CLERC Marie-Claude	
GRISEY Hélène	
JEANNIN Dominique	
KOKCU Ethem	
LANG Jean-Jacques	
LEUCK Caroline	
MACCHI Delphine	
MADONNA Myriam	
MARAZZATO Sophie	
MARTIN Danielle	
MAZZEGA Daniel	
MIU Daniel	
MOINAULT Séverine	
MOREL Antoine	
NAEGELY David	
OLOFSSON Nina	
PELTIER Jacques	
RETAUX Matthieu	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

SAUR Corinne	
SPADONE Jean-Pierre	

Certifié exécutoire par (1) Le Maire, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Essert,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le Conseil Municipal.